



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 19 février 2017

COMMUNIQUE DU HAUT-COMMISSAIRE

**Très fortes pluies attendues dans la nuit de ce dimanche à lundi :
limitation des déplacements, mise en alerte des moyens du Pays et des
communes et réactivation du PC crise du Haut-commissariat**

Dans son dernier bulletin, Météo-France annonce **des précipitations intenses** qui devraient encore se renforcer entre **20h et 8h**, avec en conséquence et à nouveau, de forts risques d'inondations et de glissements de terrain. L'aéroport de Faa'a vient d'être fermé, un vol d'Air New-Zealand a été dérouté. Météo France **maintient l'alerte orange pour toutes les îles de l'archipel de la Société**, notamment à Tahiti et Moorea.

J'ai alerté les maires de toutes les données disponibles, et, parallèlement, j'ai à nouveau activé le PC crise du Haut-Commissariat dans la perspective de cet événement. Les sapeurs-pompiers et les agents des polices municipales vont, en liaison avec la gendarmerie nationale et la Direction de la sécurité publique, organiser tout au long de la nuit, des rondes de surveillance des zones signalées à risques, notamment le long des cours d'eau.

Le gouvernement de la Polynésie française a également mis en **pré-alerte les moyens de la Direction de l'équipement**.

De son côté, la population est invitée à respecter, strictement, les recommandations diffusées ces derniers jours qui restent d'actualité pour la soirée et la nuit du dimanche à lundi :

- **évacuer les habitations situées au bord des rivières**, en liaison avec **les maires et les services de secours** ;
- **ne pas s'approcher des rivières, ni des grands caniveaux** situés le long des routes ;
- **ne pas utiliser les passages ou parkings souterrains** ;
- **limiter les trajets aux seuls déplacements urgents**, en raison du risque de chute de pierres, de glissements de terrain, de coulées de boue, effondrements de la chaussée etc...
- se tenir informé, à la radio et par le site internet du Haut-Commissariat (<http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr>), de l'évolution de la situation et des consignes des autorités ;
- sauf urgence absolue, ne pas se déplacer en montagne ou en mer durant toute la période de vigilance.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr